

APPEL A PROJETS 2018-2019

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys annonce l'ouverture de l'appel à projets 2018-2019 de soutien à des projets de recherche académique biomédicale en vue de la création d'entreprises.

Le 20^{ème} lauréat de la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys recevra une subvention pour concrétiser son projet de recherche à l'occasion de la Cérémonie de remise du Prix du 23 mai 2019.

Paris, le 09 Octobre 2018. La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys ouvre un nouvel appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens du domaine biomédical académique. Lors de l'appel à projets précédent, la Fondation a récompensé un projet d'excellence, lauréat du Prix 2018, **le projet MAT(T)ISSE** (Laboratoire INSERM, CHRU de Lille), qui adresse la reconstruction mammaire post-mastectomie, présenté par le Professeur Philippe Marchetti.

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys soutient chaque année un ou plusieurs projets scientifiques d'excellence issus de la recherche biomédicale académique française en leur allouant chacun une subvention pouvant aller jusqu'à cinquante mille (50 000) euros.

Cette année, et à titre exceptionnel, le montant de la subvention sera porté à quatre-vingts mille (80 000) euros en l'honneur de la remise du 20^{ème} Prix de la Fondation depuis sa création.

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), très fortement impliquée dans le déroulement des appels à projets et le fonctionnement de la Fondation. Depuis sa création, la Fondation a récompensé 19 projets au sein de laboratoires académiques. Parmi eux sept sont aujourd'hui au stade de la création d'entreprise.

L'appel à projets 2018-2019 est ouvert à tout projet de recherche, quel que soit le domaine thérapeutique concerné. L'objectif est d'apporter un bénéfice aux patients, aux professionnels de santé ou aux systèmes de soins, tout en ayant des perspectives de valorisation par la création d'entreprise à brève échéance. Il aura un retentissement important puisqu'il récompensera le 20^{ème} lauréat de la Fondation.

Après une présélection basée sur des critères de valorisation, les projets seront évalués sous couvert de confidentialité.

Epaulée financièrement et opérationnellement notamment par Turenne Capital, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est fière d'être soutenue par de nombreux donateurs individuels et institutionnels.

La Fondation **contribue ainsi à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec le souhait de contribuer vertueusement à l'écosystème de l'innovation scientifique en France.**

Modalités de l'appel à projets 2018-2019:

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostics, etc.) ou des services de santé.
- Il vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public français avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance. Il est précisé que le soutien financier sera apporté au laboratoire public.
- L'appel à projets est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
 - **Lettre d'intention** dans un premier temps : 5 pages maximum en français (mise en page libre), hors liste des publications et des brevets :
 - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page), une attention particulière étant portée à la qualité et la complémentarité des compétences au sein de l'équipe présentée
 - Résumé scientifique du projet de recherche (1 page),
 - A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page),
 - Quel est l'état de l'art (produits, pratiques...) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1/2 page),
 - Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page),
 - Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique ... (1/2 page),
 - Budget prévisionnel (pour les deux ans à venir), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys,

autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires,...) (1 page).

- **Dossier complet** (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné. Celui-ci est communiqué à l'issue de la phase de présélection.

Le lauréat bénéficiera d'une **subvention** pouvant atteindre **quatre-vingts mille euros** (80 000€). Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement ou du personnel pendant une durée maximale d'une année.

Calendrier indicatif

Lundi 8 Octobre 2018	Ouverture de l'appel à projets
Jusqu'au 9 novembre 2018	Période de réception des Lettres d'Intention exclusivement par email à fondation.beatrice-denys@turennecapital.com
14 décembre 2018 au plus tard	Annnonce de la présélection des projets
Jusqu'au 8 février 2019	Réception des dossiers complets des présélectionnés
Avril - Mai 2019	Annnonce du projet Lauréat
23 mai 2019	Cérémonie de remise du 20^{ème} Prix

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou donation à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys :
<http://www.turennecapital.com/engagements/mecenat/>

Contacts : Mehdi Ainouche - mainouche@turennecapital.com

Les lettres d'intention sont à déposer exclusivement à :
fondation.beatrice-denys@turennecapital.com